

Point de mire : la réorganisation

Bulletin des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
Ministère des Services sociaux et communautaires

Message de remerciements de la Ministre Madeleine Meilleur

Journée de reconnaissance des employés oeuvrant dans le secteur des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Le 16 janvier dernier, on célébrait la Journée de reconnaissance des employés oeuvrant dans le secteur des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le moment était propice à la reconnaissance de l'excellent travail effectué par ces employés et tout aussi opportun pour les en remercier.

Encore une fois, merci.

Les employés qui font partie des Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle sont prêts à servir. Les exigences sont nombreuses et les talents sont au rendez-vous. Et ces employés jouent de nombreux rôles. En plus d'être un fournisseur de soins, vous devez également être un éducateur, un ami, un défenseur des droits, un conseiller et même un amuseur responsable de divertir les clients. C'est un gros mandat et vous êtes à la hauteur de la tâche à chaque fois que l'on nécessite votre expertise.

J'applaudis votre professionnalisme. Je reconnais aussi votre engagement et votre volonté à faire en sorte que l'Ontario soit une province accueillante pour que toute personne ayant une déficience intellectuelle y trouve sa place.

Au fur et à mesure que nous progressons dans le développement et la mise en oeuvre de notre plan à long terme concernant les Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, je me sens privilégiée d'être entourée de professionnels aussi consciencieux.

Madeleine Meilleur
Ministre des Services sociaux et communautaires



Point de mire : La réorganisation

Nous touchons au but!

La troisième phase de la mise à l'essai de la trousse de demande de services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle touche à sa fin.

Il y a plus d'un an de cela, nous avons commencé à travailler en collaboration avec des organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin d'expérimenter une nouvelle trousse de demande de services aux personnes atteintes de déficience intellectuelle, incluant notamment l'Échelle d'intensité du soutien. Nous avons débuté dans le cadre d'un projet pilote auquel cinq groupes communautaires ont participé, groupe initial qui a fini par comprendre 12 organismes communautaires et pas loin de 2 000 participants bénévoles, incluant des personnes ayant une déficience intellectuelle, des familles et des aidantes et aidants.

Lorsque nous avons lancé le projet pilote l'année dernière, nous avons décidé de tester la trousse de demande, en trois phases.

Phase 1

En février et mars 2007, nous avons testé le questionnaire initial élaboré en 2006 avec les participants bénévoles. Les renseignements qu'ils nous ont fournis nous ont permis de modifier certaines questions, et de réviser la trousse de demande et le processus de formation.

Phase 2

Cette phase s'est déroulée d'avril à octobre 2007, période durant laquelle nous avons engrangé une foule de renseignements utiles, et acquis une bonne connaissance des besoins en mécanismes de soutien, des points forts et des priorités des adultes ayant une déficience intellectuelle. Par conséquent, nous sommes en mesure de mieux apprécier ce qui fonctionne et ce qui doit être modifié dans la trousse de demande.

Certains participants nous ont dit qu'ils avaient eu du mal à mener la demande à son terme. Ils ont également mentionné que le processus de demande est trop long dans son ensemble. Nous nous efforçons donc actuellement de le rendre plus concis et plus pertinent, sans pour autant sacrifier son caractère informatif.

Le ministère travaille aussi en collaboration avec un groupe de recherche afin de tester la validité des renseignements consignés dans la trousse de demande. À la fin mars, les membres de ce groupe ont rédigé un rapport détaillant les résultats obtenus.

**Pour plus d'informations
concernant l'Échelle d'intensité
du soutien, allez à la page 8.**

Phase 3

La troisième phase, qui a débuté en novembre 2007, s'est attachée à trouver le moyen de prévoir, en fonction des renseignements consignés dans la demande, les besoins d'un adulte ayant une déficience intellectuelle en ressources de soutien.

Cette troisième phase était presque arrivée à terme à la fin du mois de mars et une dernière séance de discussion en groupe est prévue.

Nous avons également engagé un second groupe de recherche avec pour mission de concevoir et d'effectuer une étude de l'utilisation des ressources. Cette enquête nous permettra d'élaborer le modèle de prévision des besoins en ressources, en fonction des renseignements contenus dans la trousse de demande. Nous collaborerons avec 11 organismes communautaires pour recueillir les renseignements. Le rapport final sera publié en juin.

Notre projet est dans sa dernière ligne droite et nous sommes enchantés de la rétroaction obtenue. Vous recevrez d'autres nouvelles de ce projet dans un avenir proche.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré avec nous depuis le début, représentantes et représentants de groupes de revendication, fournisseurs de services communautaires, membres des familles et professionnels.

Nous n'y serions pas parvenu sans vous!

Tester la trousse de demande : les chiffres

Phase 1

- **Quinze** personnes ayant effectué des entrevues, appartenant à **cinq** organismes communautaires, formées pour gérer la trousse de demande
- Les bénévoles ont rempli **200** demandes et **156** questionnaires de rétroaction

Phase 2

- **Sept** organismes communautaires supplémentaires, dont **un** organisme francophone, se sont joints au projet
- **Trente-trois** personnes ayant effectué des entrevues supplémentaires ont été formées, dont **cinq** sont francophones
- Les bénévoles ont rempli **561** demandes, dont **80** en français

Phase 3

- Sur un total de **1 200** demandes prévues pour cette phase, **1 100** avaient été remplies à la fin mars.

Point de mire : La réorganisation

Les familles vont recevoir de l'aide pour embaucher des travailleuses ou travailleurs de soutien

Vous pouvez poser la question à n'importe quel employeur. Trouver, embaucher et garder un personnel qualifié peut représenter l'un des plus gros défis à relever pour un organisme. L'élaboration de politiques et modalités d'embauche et de stratégies en matière de ressources humaines est sans aucun doute d'un grand secours.

Toutefois, cela peut prendre beaucoup de temps et nécessiter bien des efforts.

Et c'est justement ce que nous faisons. En collaboration avec nos partenaires des collectivités, nous concevons et mettons en œuvre des stratégies pour aider les familles à recruter et

Voici les raisons pour lesquelles nous réformons le système ontarien des services aux personnes atteintes de déficience intellectuelle

- Créer un système de mécanismes de soutien plus accessible, plus juste et plus viable, implanté dans les collectivités
- Aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à devenir plus indépendantes et autonomes
- Donner aux familles plus de choix et de latitude quant à la manière de prendre soin des membres de leur famille.

conserver un personnel de soutien qualifié et concerné, pour le présent et l'avenir. Nous avons réuni un panel de personnes chargées de se pencher sur les problèmes que peuvent rencontrer les familles et de trouver les solutions pour y remédier. Voici la composition de ce panel :

- Membres de familles
- Représentantes et représentants de groupes de revendication
- Planificatrices et planificateurs indépendants
- Facilitatrices et facilitateurs
- Agentes et agents de coordination des services

Le panel :

- discute des problèmes que les familles peuvent rencontrer pour trouver, embaucher et garder du personnel, et de leurs solutions éventuelles
- conçoit et formule des recommandations en matière de problèmes et stratégies de recrutement et de maintien des effectifs
- analyse les publications dans le domaine des stratégies de recrutement et de maintien des effectifs
- établit les critères de qualification pour les travailleuses et travailleurs de soutien
- fournit des outils de soutien administratif aux familles
- planifie la mise en application des stratégies recommandées.

Le panel s'est mis au travail en janvier. Il se réunira toutes les trois semaines jusqu'en juin.

Restez branchés!

Coordonner et gérer en ligne l'accès aux services

L'initiative Renforcement de nos partenariats est un programme du ministère des Finances. Il assure le financement des organismes de paiements de transfert afin qu'ils puissent concevoir des idées innovantes menant à une meilleure gestion des renseignements, ainsi qu'à une amélioration de la responsabilité et de la transparence.

Grâce au financement provincial par le biais de l'initiative *Renforcement de nos partenariats*, le Réseau de coordination communautaire des services (RCCS) bénéficiera bientôt d'une application Web et d'une base de données sur Internet afin d'entreposer et d'assurer la traçabilité des renseignements recueillis au nouveau processus de demande de services pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, et de préparer des rapports à leur sujet.

Le RCCS coordonne les demandes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle émanant de cinq comtés de l'Ouest de l'Ontario : London-Middlesex, Oxford, Elgin, Huron et Perth. Le nouveau système d'information sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (Developmental Services Information System) permettra au RCCS de :

- gérer les listes d'attente pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
- acheminer les ressources disponibles vers les personnes qui en ont besoin
- surveiller la disponibilité et l'utilisation des ressources existantes
- synthétiser les renseignements afin de permettre une planification au niveau des collectivités.

Le système est sûr, sécurisé et protège la vie privée des utilisateurs et la confidentialité des renseignements.

Des ordinateurs portables permettront aux travailleuses et travailleurs sociaux de recueillir des renseignements sur les clients directement sur le terrain (par exemple à partir du domicile d'une personne), et de les transférer vers une base de données centrale. Cela veut dire que les travailleuses et travailleurs sociaux auront moins de documents à remplir et moins de photocopies à faire.

La nouvelle base de données doit toutefois être testée avant que les travailleuses et travailleurs sociaux ne puissent commencer à l'utiliser. Une fois la mise à l'essai terminée, le RCCS pourra expérimenter le système sur un échantillon de personnes et de familles inscrites sur la liste d'attente pour bénéficier d'une aide au logement. Le nouveau système sera en opération au mois d'avril.

Point de mire : La réorganisation

Le ministère accueille l'exposition d'œuvres d'art de l'association Community Living Toronto

Le personnel du gouvernement de l'Ontario a une longueur d'avance pour les courses de Noël, suite à l'accueil au ministère, pendant trois jours en novembre, d'une exposition et de la vente d'œuvres d'artistes et d'artisans de l'association Community Living Toronto.

Du 13 au 15 novembre 2007, les employés de Queen's Park ont pu faire leur choix parmi un superbe étalage d'œuvres d'art, de peintures, de bijoux, d'objets en céramique, de jouets et de cartes de vœux, créés par les personnes talentueuses soutenues par Community Living Toronto.

Les bénéfices de la vente ont été partagés entre les artisans eux-mêmes et les associations Community Living Toronto et Centraide Canada.





« En tant que ministre, il est de notre devoir de fournir aux personnes atteintes de déficience intellectuelle des occasions appropriées d'apporter leur contribution aux événements communautaires et d'y participer. Cet événement constitue un modèle d'initiative sociale et d'accessibilité universelle, et illustre la manière dont nous collaborons avec nos partenaires communautaires afin de bâtir des collectivités prospères. »

Lucille Roch, sous-ministre des Services sociaux et communautaires, lors de l'inauguration de l'exposition d'œuvres d'art de Community Living.



Point de mire : La réorganisation

Vous nous avez demandé

Question:

Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur l'Échelle d'intensité du soutien?

Réponse :

L'Échelle d'intensité du soutien est un outil de mesure des besoins de soutien concrets d'une personne atteinte de déficience intellectuelle. Vous pourrez en apprendre plus en visitant www.siswebsite.org.

Question:

Comment les organismes participant au projet pilote de trousse de demande ont-ils été sélectionnés?

Réponse :

Douze organismes participent au projet pilote de trousse de demande. Nous avons sélectionné ces organismes en gardant les questions suivantes à l'esprit :

- L'organisme dispense-t-il une vaste gamme de services aux adultes ayant une déficience intellectuelle?
- L'organisme doit-il répondre à une large variété de besoins des clients, selon leurs nécessités, leur langue maternelle, leurs points forts et préférences?
- L'organisme apporte-t-il son soutien à des clients habitant des secteurs résidentiels variés de la collectivité?
- Quelle est l'expérience de l'organisme en matière de prestation de services à des personnes qui vivent dans des zones géographiques diverses, urbaines ou rurales?

Quelques-uns des organismes sélectionnés ont également fait partie du groupe de référence pour les trousse de demande.

Pour nous joindre

Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle
Édifce Hepburn, 4e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 1E9
Téléphone : 416 327-4954
Télécopieur : 416 325-5554
Téléphone sans frais : 1 866 340-8881
Télécopieur sans frais : 1 866 340-9112
Courriel : DStransformation.mcscs@css.gov.on.ca

Il est aussi possible de télécharger une version de ces bulletins en visitant site Web :

www.mcscs.gov.on.ca